

PARC NATIONAL DE L'UPEMBA  
I. MISSION G. F. DE WITTE

en collaboration avec  
W. ADAM, A. JANSSENS, L. VAN MEEL  
et R. VERHEYEN (1946-1949).

Fascicule 35 (2)

NATIONAAL UPEMBA PARK  
I. ZENDING G. F. DE WITTE

met medewerking van  
W. ADAM, A. JANSSENS, L. VAN MEEL  
en R. VERHEYEN (1946-1949).

Aflevering 35 (2)

---

# DRYOPIDÆ (COLEOPTERA MACRODACTYLA)

PAR

JOSEPH DELÈVE (Bruxelles).

---

Je remercie très vivement le Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge d'avoir bien voulu me transmettre pour étude les *Dryopidæ* récoltés par la Mission G. F. DE WITTE.

La collection ramenée par cette mission, sans être numériquement importante, comprend cependant deux espèces que je crois nouvelles et nous apporte, de plus, des renseignements toujours précieux sur la répartition, encore si mal connue, des *Dryopidæ* africains.

## LARINÆ.

### **Potamodytes overlaeti** DELÈVE.

*Potamodytes overlaeti* DELÈVE, Rev. Zool. Bot. Afr., XXX, 1937, p. 92.

1 ♂ de riv. Lupiala (affl. rive dr. Lufira), 700 m, 6-9.X.1947.

Cette espèce est largement répandue, du Cameroun à Elisabethville.

### **Potamodytes schoutedeni** DELÈVE.

*Potamodytes schoutedeni* DELÈVE, Rev. Zool. Bot. Afr., XXX, 1937, p. 98.

5 ♂♂ et 6 ♀♀ de Kaswabilenga, 700 m, X et XI.1947; 1 ♂ de Lupiala, 850 m, 24.X.1947.

Le type provenait du Katanga; j'ai vu depuis cette espèce de Boma et de Aba.

**Potamodytes jansseni** n. sp.

(FIG. 1.)

♂ : Environ trois fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur; modérément convexe; noir olivâtre, le premier article des antennes roussâtre; couvert d'une pubescence opprimée, courte et serrée, entremêlée de poils plus longs, dressés, inclinés en arrière.

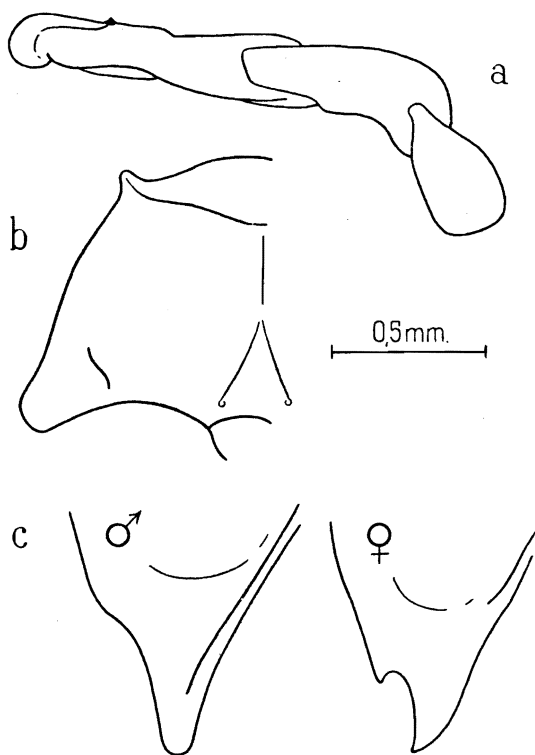


FIG. 1. — *Potamodytes jansseni* n. sp.  
a) Édéage; b) Pronotum; c) Extrémité de l'élytre droit chez le ♂ et chez la ♀ (1).

Tête impressionnée de chaque côté, contre le bord interne des yeux, assez densément ponctuée. Pronotum densément et régulièrement ponctué; un peu moins long que large au sommet (1,6 mm : 1,7 mm); une fois et trois cinquièmes plus large à la base qu'au sommet (2,76 mm : 1,7 mm);

(1) Représentée en plaçant l'insecte de telle sorte que l'angle apical de l'élytre soit situé dans un plan horizontal.

bord antérieur subtronqué, échancré près des angles antérieurs; ceux-ci très légèrement saillants en avant, à sommet émoussé; côtés très brièvement échancrés près des angles antérieurs; faiblement arrondis au milieu, sinués près des angles postérieurs; ceux-ci aigus, à sommet arrondi; disque presque plan, coupé en avant par un sillon transversal moins marqué au milieu; sur la base, deux points enfoncés en face de l'écusson; ces points, peu distincts, sont à la base d'une dépression triangulaire prolongée elle-même en un sillon longitudinal peu perceptible; en outre, partant de la base en direction du côté, une dépression assez courte limitant intérieurement la région déprimée de l'angle postérieur (fig. 1 b).

Élytres environ deux fois et quatre cinquièmes plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, aux épaules (8,2 mm : 3 mm); un peu plus de cinq fois aussi longs que le pronotum (8,2 mm : 1,6 mm); calus huméraux bien marqués; calus scutellaires nuls; stries ponctuées, marquées jusqu'à l'extrémité; angle apical externe prolongé en une dent triangulaire (fig. 1 c). Édéage : figure 1 a.

Long. : 10,3 mm.

♀ : Un peu plus large que le ♂; angle apical externe prolongé en dent triangulaire moins longue, angle interne très brièvement épineux.

Type : 1 ♂ de riv. Kamitungulu, affl. Lusinga, 1.700 m, 4-7.III.1947.

Paratypes : 1 ♂ et 1 ♀ de Mukana, 1.810 m, 1.IV.1947.

Chez le ♂ de Mukana les dents de l'angle apical externe ont été brisées à l'extrémité; l'angle apical interne est plus marqué et non régulièrement courbé comme chez le type.

Espèce très voisine de *P. convexior* DELÈVE; mais de taille plus grande, les élytres proportionnellement plus longs; édéage ayant même allure générale, différant par l'apex du lobe médian et par l'apex des paramères.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à M. A. JANSSENS.

## ELMINÆ.

### STENELMINI.

#### *Stenelmis jeanneli* GROUVELLE.

*Stenelmis jeanneli* GROUVELLE, Voy. ALLUAUD et JEANNEL Afr. Or., XV, 1920, p. 203, pl. IX, fig. 8.

Je rapporte à cette espèce 14 exemplaires capturés dans les gorges de la Pelenge, 1.150 m, 28.V.1947.

Le pronotum est variable de forme; il n'apparaît pas toujours aussi nettement étranglé en avant. La plus ou moins bonne conservation du feutrage contribue également à modifier son aspect.

Les ♂♂ sont reconnaissables aux tronchanters des pattes postérieures : ils offrent, à leur bord inférieur, du côté interne, une petite saillie arrondie.

**Stenelmis** sp. ?

Une ♀ de même provenance que les exemplaires précédents appartient probablement à une espèce nouvelle.

**ELMINI.**

**Microdinodes ornatus** GROUVELLE.

*Microdinodes ornatus* GROUVELLE, Ann. Soc. Ent. Fr., LXXX, 1911, p. 267, pl. 1, fig. 4; Voy. ALLUAUD et JEANNEL Afr. Or., Col., XV, 1920, p. 209.

12 exemplaires : gorges de la Pelenge, 1.150 m, 28.V.1947.

Les taches jaunes sur les élytres peuvent s'effacer ou s'étendre plus ou moins.

**Microdinodes** sp. ?

Deux ♀♀ de même provenance sont d'une détermination douteuse : le pronotum est plus court que chez les exemplaires précédents et les reliefs sont moins accusés.

**Helminthocaris diasticta** ALLUAUD.

*Helminthocaris diasticta* ALLUAUD, Ann. Soc. Ent. Fr., CII, 1933, p. 157.

Un exemplaire de Lukawe (affl. rive dr. Lufira), 700 m, 6-9.X.1947 et un autre de Kaswabilenga, rive dr. Lufira, 700 m, 8.XI.1947.

L'espèce a été décrite sur un seul individu, capturé dans un affluent de la Comoë, à la frontière de la Haute Volta et de la Côte d'Ivoire.

Je ne puis en séparer les deux exemplaires de l'Upemba qui ont une taille supérieure, il est vrai, à celle indiquée par ALLUAUD (1,25 mm au lieu de 1 mm), mais qui, pour le reste, correspondent bien à la description.

**Pachyelmis upembana** n. sp.

Un peu moins de deux fois plus long que large dans sa plus grande largeur; convexe, glabre, d'un brun marron avec les pattes un peu plus claires, les antennes testacées et la tête noire; les élytres plus brillants.

Pronotum un peu plus large à la base que long (0,66 mm : 0,56 mm), très rétréci au sommet; bord antérieur brièvement arrondi au milieu et saillant en avant, sinué et infléchi près des angles antérieurs; ceux-ci invisibles de dessus, dirigés vers le bas, aigus lorsqu'ils sont vus de face; côtés

visiblement crénelés, en courbe régulière, infléchis au sommet; base largement échancrée de chaque côté, étroitement devant l'écusson; angles postérieurs presque droits; carènes latérales entières, bien marquées, subparallèles au bord latéral; disque densément chagriné sur l'espace compris entre les deux carènes, sauf dans la région basilaire, laquelle présente une marge lisse et déprimée, assez large; la partie médiane de cette région déprimée reste cependant chagrinée et forme l'amorce d'une carène longitudinale émoussée; espace entre la carène latérale et le côté rugueux, moins rugueux près des angles postérieurs.

Élytres sensiblement aussi larges à la base que le pronotum et de très peu plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (0,96 mm : 0,88 mm); une fois et trois quarts aussi longs que le pronotum (0,96 mm : 0,56 mm); élargis en arrière jusqu'au milieu environ de leur longueur, acuminés ensemble au sommet; sur chacun huit lignes de points plutôt gros et quatre carènes granuleuses : la première, sur le troisième intervalle, peu élevée, arrêtée sur la partie déclive; la deuxième et la troisième, respectivement sur les cinquième et septième intervalles, plus fortes, atteignant presque le sommet; la quatrième, sur le huitième intervalle, un peu plus courte que la première.

Prosternum de la forme habituelle pour le genre. Metasternum éparsement ponctué, sillonné longitudinalement et offrant une fossette arrondie au milieu. Abdomen très finement alutacé sur les côtés, brillant dans la région plane médiane; la limite entre la partie plane et la partie déclive indiquée, de chaque côté, par une ligne de granulations partant d'un bourrelet oblique sous la hanche; premier et deuxième arceaux ventraux offrant, toujours dans la région plane médiane, quelques points espacés; cette ponctuation plus fine et plus serrée sur les arceaux suivants; le dernier nettement chagriné. Ongles des tarsi non dentés.

Long. : 1,68 mm.

Type : gorges de la Pelenge, 1.150 m, 28.V.1947.

Espèce voisine de *P. gibba* GROUVELLE, mais s'en différenciant immédiatement par la sculpture du pronotum qui n'est nullement subexcavé dans la partie antérieure.

### ANCYRONYCHINI.

#### *Ancyronyx humeralis* GROUVELLE.

*Ancyronyx humeralis* GROUVELLE, Ann. Soc. Ent. Fr., LXXV, 1906, p. 328, pl. 10, fig. 2; Voy. ALLUAUD et JEANNEL, Afr. Or., Col., XV, 1920, p. 213.

4 individus : gorges de la Pelenge, 1.150 m, 28.V.1947.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

---

	Pages.
<i>diasticta (Helminthocaris)</i> ... ..	20
<i>humeralis (Ancyronyx)</i> ... ..	21
<i>janssensi (Potamodytes)</i> .. ..	18
<i>jeanneli (Stenelmis)</i> .. ..	19
<i>ornatus (Microdinodes)</i> ... ..	20
<i>overlaeti (Potamodytes)</i> ... ..	17
<i>schoutedeni (Potamodytes)</i> ... ..	17
<i>upembana (Pachyelmis)</i> ... ..	20

---